

21 DEC 1950



RESTRICTED
SR/LM.32
15 août 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE D'UNE SEANCE
ENTRE LA COMMISSION DE CONCILIATION
ET LES DELEGATIONS DES ETATS ARABES

tenue à Lausanne, le lundi 15 août 1949,
à 11 heures.

Présents: M. Yalcin (Turquie) - Président
M. de Boisanger (France)
* M. Rockwell (E.U.A.)
M. de Azcárate - Secrétaire principal
S.E. Abdel Monem Mostafa Bey - Représentant de l'Egypte
M. Edmond Roch) - Représentants du Royaume
M. Mussa Husseini) Hachémite de Jordanie
S.E. Fouad Bey Ammoun - Représentant du Liban
M. Ahmad Choukairi - Représentant de la Syrie

* Suppléant

Le PRESIDENT fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire d'insister à nouveau sur l'urgence du problème des réfugiés; les délégations arabes savent bien que les fonds dont on dispose pour les secours extraordinaires seront bientôt épuisés et qu'il faut trouver sans délai une solution à ce problème. Il est donc nécessaire que les parties s'accordent rapidement sur certains principes importants afin que l'on puisse mettre en oeuvre divers projets qui font l'objet d'examen dans les Etats arabes et qui aideraient à résoudre le problème. En même temps le Président insiste une fois de plus sur le fait que la question des réfugiés n'est que l'un des problèmes que soulève la réalisation de la paix et que tous ces problèmes liés les uns aux autres doivent être étudiés ensemble.

Pour ces raisons, la Commission a préparé un memorandum, en termes identiques pour la délégation israélienne et pour les délégations arabes, et tient la présente séance dans le but de présenter ce memorandum aux délégations arabes. La Commission ne demande pas de réponse immédiate, puisque ce memorandum

appellera une étude attentive de la part des délégations arabes et peut-être des consultations avec leurs gouvernements; mais le Président espère que les délégations pourront répondre dans le délai d'une semaine.

Le memorandum du 15 août de la Commission (AR/16) est alors remis aux délégations arabes.

MOSTAFA BEY (Egypte) affirme que les délégués des Etats arabes et lui-même étudieront le memorandum avec le plus grand intérêt et la meilleure bonne volonté, dans l'espoir de réaliser des progrès pratiques.

Le PRESIDENT remercie le représentant égyptien de ses observations et exprime l'espoir que la réponse des délégations arabes sera favorable et mènera à de nouveaux progrès vers le but commun.
